

Objet: CO - Informations de rentrée
Date: vendredi, 21 août 2026 à 11.22:17 h heure d'été d'Europe centrale
De: COLT Secrétariat (CO de la Tour-de-Trême)
À:
Pièces jointes: Calendrier_COLT.pdf, FR_Instructions_Swisspass.pdf, Português.pdf, Shqip.pdf, Українська.pdf, ትግርኛ.pdf, Espanol.pdf

Portugais — Este e-mail está traduzido em português.

Espagnol — Este correo electrónico está traducido al español.

Albanais — Ky mesazh është përkthyer në shqip.

Ukrainien — Цей лист перекладено українською мовою.

Tigrinya — እዚ መልእኽቲ ብትግርኛ ተተርጉሙ ኣሎ።

SVP NE PAS REPONDRE A CE MESSAGE !

Aux Parents des élèves du CO de La Tour-de-Trême

Madame, Monsieur,

Voici quelques informations concernant l'année scolaire 2026/27 au CO de La Tour-de-Trême :

La reprise a lieu le **jeudi 27 août 2026**.

Les élèves de 9H sont attendus à 8h00 dans la cour de récréation.

Les élèves de 10H sont attendus à 10h05 dans la cour de récréation.

Les élèves de 11H sont attendus à 09h05 dans la cours de récréation.

Aucune liste de classe n'a été diffusée officiellement à ce jour. Seules les informations du jeudi 27 août ont un caractère officiel.

Chaque élève recevra le jour de la rentrée tout le matériel scolaire nécessaire.

Vous trouvez ci-dessous et en annexe les informations concernant :

- Le Bulletin d'informations
- Les téléphones portables
- Les cartes d'étudiant et de transport
- Les dates importantes à noter dans votre agenda
- Les Jours Joker avec calendrier 26/27 pour le CO de La Tour-de-Trême
- Divers

Bulletin d'informations

Le bulletin d'informations complet est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.co-gruyere.ch/wp-content/uploads/2026/06/Brochure2026-27DEF.pdf>

Pour les élèves qui débutent le CO, une brochure papier vous est déjà parvenue par l'intermédiaire de

l'école primaire ou lors de votre inscription.

Nouveau: Téléphone portable

Les téléphones portables ne sont plus admis sur le périmètre scolaire.

De ce fait, nous recommandons que les élèves laissent leur téléphone à la maison.

En tous les cas, ils devront être invisibles en tout temps et en toutes circonstances sur le périmètre de l'école.

En cas d'urgence, les élèves peuvent passer des appels depuis le secrétariat ou le bureau des adjointes de direction.

Les parents qui ont besoin d'un contact urgent avec leur enfant peuvent appeler le secrétariat.

Cartes d'étudiant et de transport (cf pièce jointe)

Chaque élève recevra en début d'année scolaire une carte d'étudiant utilisable pour le paiement des repas, notamment. Durant les premiers jours, si votre enfant mange au restaurant de l'école, il devra payer son repas cash (9.-). Si un frère ou une soeur a terminé sa scolarité récemment, vous pourrez transférer le solde du montant sur la nouvelle carte de votre enfant arrivant au CO.

URGENT: Pour les élèves qui n'auraient pas encore de carte de transport **Swisspass**, merci aux parents concernés de faire la démarche pour l'obtenir rapidement (prestation gratuite, cf. pièce jointe).

Les élèves qui ont déjà un **Swisspass** ou une carte **Junior** ne recevront pas de carte supplémentaire; celle déjà en votre possession sera simplement adaptée par les TPF. Les élèves doivent avoir leur carte sur eux pour les transports (une tolérance est prévue pour les 1ers jours).

L'abonnement pour voyager dans le district est offert par les Communes de la Gruyère et sera chargé à distance sur le **Swisspass** sans qu'aucune opération ne soit nécessaire de votre côté si la carte a été créée.

Dates importantes

Merci de prendre note des dates suivantes:

Vendredi 18.09: Les élèves iront marcher toute la journée (si la météo le permet).
(En cas de très mauvais temps, cette marche aura lieu le vendredi 25 septembre).
De plus amples informations (horaires) vous parviendront très prochainement.

Lundi 21.09, 19h30, à CO2: séance d'information de rentrée pour les parents des élèves de 9H.
Les réunions de parents avec les enseignants auront lieu courant novembre. Une invitation suivra prochainement.

Lundi 5.10, 19h30, à CO2: séance d'information destinée aux parents des élèves de 10H et éventuellement de 11H sur l'orientation professionnelle.

Lundi 7.12: Tous les élèves seront en congé exceptionnel : les enseignants seront en formation.

Jours Joker avec calendrier 26/27 pour le CO de La Tour-de-Trême (cf pièces jointes)

En pièce jointe, vous trouverez le calendrier scolaire à conserver.
Vous y trouverez notamment les dates où les jours joker ne sont pas autorisés.
Nous rappelons que les prolongations de vacances ne sont pas possibles selon la loi scolaire.
Toutefois, chaque élève a la possibilité de prendre 4 demi-jours joker (les dates où les jokers ne sont pas acceptés sont annoncés dans le calendrier scolaire).
Les jours joker doivent être demandés au minimum 7 jours avant le congé.

Divers

En cas de maladie de l'enfant, les parents appellent le secrétariat le matin avant 9h00 et l'après-midi avant 14h00. L'opération est à répéter chaque jour de maladie: 026 919 29 00.

Le bulletin scolaire (classeur) devra être remis à l'enseignant titulaire de la classe dans les premiers jours d'école. Nous vous invitons à le donner à votre enfant, le 1er jour déjà.

Permis de vélomoteur: la police n'organise plus de séance d'informations ni de séance pour passer le permis de vélomoteur au sein des CO. Les élèves intéressés s'adressent directement à l'OCN.

En vous souhaitant d'ores et déjà une très belle reprise et une belle année scolaire, veuillez croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jérôme Maradan
Directeur
CO La Tour-de-Trême